

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE Iméra

Mardi 5 mars 2024 à 14h
Pharo

Présents ou représentés :

Eric Berton, pouvoir Stefan Enoch
Denis Bertin
Maryline Crivello, pouvoir Denis Bertin
Stefan Enoch
Enrico Donaggio
Florence Massina
Rostane Mehdi, pouvoir Enrico Donaggio
Dominique Nobile, pouvoir Denis Bertin
Rémi Adjiman

Excusés :

Nathalie Bonnardel
Sophie Bouffier
Cécile Van den Avenne
Marteen Noyons
Estienne Rodary
Didier Torny
Thomas Lecuit
Carlo Rovelli

Invités :

Philippe Djambazian (Agent comptable - AMU)
Irina Tronkova (Rectorat)
Gabriella Crocco (Iméra)
Farah Ferraton (Iméra)
Emmanuel Girard-Reydet (Iméra)
Constance Moreteau (Iméra)
Marie-Pierre Ulloa (Iméra)

Le mardi 5 mars 2024 à 14h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut d'Etudes Avancées d'Aix-Marseille Université (Iméra) s'est réuni en mode hybride (présentiel + visioconférence) sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation Iméra.

Denis Bertin constate que neuf membres du CG, sur un total de dix-sept, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du CG du 6 décembre 2023

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 6 décembre 2023.

2 - Informations générales

Denis Bertin partage les points d'information suivants :

- Suite à la visite du Conseil scientifique (CS) de l'Iméra les 6 et 7 décembre 2023, la présidente du CS, Olga Paris-Romaskevich, a adressé à l'Institut le point de vue du CS sur la stratégie globale de l'Iméra ainsi que ses recommandations. Enrico Donaggio présentera à l'occasion du point 3 de l'ordre du jour du CG, les points essentiels de ce document qui a été transmis aux membres du CG au titre des documents préparatoires.

- Concernant la composition du CG et suite au départ de Claire Bidart, Denis Bertin est en discussion avec Marta Gili pour la remplacer au sein du collège des personnalités qualifiées compétentes. Marta Gili est critique d'art et commissaire d'exposition ; elle a été jusqu'à peu directrice de l'École nationale supérieure de la photographie à Arles.

- Concernant la démarche est en cours auprès du Ministère et du SGPI pour discuter de l'évolution des Labex en réseau et de la pérennisation du Labex RFIEA+ post-2024 grâce à un éventuel portage par A*Midex, il n'y a toujours pas de retour de l'Etat au courrier adressé en juin dernier par les 4 Instituts d'études avancées concernés. Denis Bertin estime que la probabilité d'une réponse positive est très faible. Dans ce contexte, il souligne l'importance d'engager des démarches de recherche de mécénat pour obtenir des financements non fléchés.

- Pour faire suite au financement européen COFUND actuel (FIAS) qui arrivera à échéance en août 2024, le RFIEA a déposé le 7 février 2024 une nouvelle candidature COFUND, avec la participation de 7 IEA français dont l'Iméra et un démarrage du projet pour 2025-2026 en cas de succès. La nouveauté est la possibilité d'accueillir, en plus des Fellows habituels pour 10 mois, des post-doctorants pour une durée de 18 mois. Pour cette candidature, le comité de pilotage de la Fondation A*Midex, qui accompagne les projets COFUND, a voté un soutien financier de 1,3 M€ à l'Iméra.

- Concernant les ressources humaines de l'Iméra :

i) Dans le cadre de la campagne d'emploi 2024, l'Iméra a obtenu l'ouverture d'un concours externe de niveau ingénieur d'études pour pérenniser Farah Ferraton sur son poste de chargée de communication ;

ii) L'Iméra a obtenu le rehaussement du niveau de corps actuel (ingénieur d'études) de Constance Moreteau vers celui des ingénieurs de recherche à compter du 1^{er} janvier 2024, suite à son nouveau positionnement en tant que coordinatrice scientifique et responsable du développement de l'axe arts-sciences.

iii) Le processus de recrutement, pour remplacer Timothée Andonian sur le poste d'assistant informatique -audio-visuel, a débouché sur la sélection de Nils Raymond, qui prendra ses fonctions le 15 mars 2024.

iv) Pascal Deschamps, agent d'entretien des espaces verts (personnel DEPIL affecté à l'Iméra), a fait valoir ses droits à la retraite. Pour pallier ce départ, la DEPIL a affecté à l'Iméra un apprenti, Cyril, qui sera présent sur site une semaine sur deux, puis à plein temps à l'issue de son contrat d'alternance.

3 – Approbation du rapport d'activités scientifiques 2023

3.1. En préambule, Enrico Donaggio présente les trois points essentiels selon lui au niveau des recommandations du CS de l'Iméra :

- Il est important que l'équipe de Direction approfondisse sa réflexion sur la place des chaires et leurs articulations avec les programmes et les ateliers : doit-il exister un lien organique entre les trois dispositifs ?

- Un sentiment fort, exprimé par l'équipe de Direction comme par les *Fellows* interrogés, est qu'ils se sentent éloignés de la communauté académique et culturelle d'Aix-Marseille. Ceci est moins vrai pour les chaires, bien que, là encore, le soutien à l'intégration soit très variable d'un partenaire à l'autre. Une des solutions pourrait être la création d'un statut de *Permanent AMU Fellow*, à l'image de ce qui se fait à l'IEA de Berlin. Il pourrait s'agir de membres académiques d'AMU, choisis pour leur sensibilité interdisciplinaire et ayant un engagement réel vers l'Iméra. Ils pourraient : i) améliorer le lien entre l'Iméra et les communautés scientifiques dans les Instituts d'Établissement, ii) favoriser la pénétration de l'Iméra dans les formations de niveau Master et Doctorat, possiblement s'insérer dans le catalogue des offres de formations de l'Université, iii) faire le lien entre chaque *Fellow* et une (ou plusieurs) communautés scientifiques. Il serait important de donner une reconnaissance/visibilité institutionnelle et scientifique à ce rôle (*Permanent Fellow* ou Professeur Associé à l'Iméra), avec possiblement un système de décharge de temps pour les enseignants d'AMU.

- Concernant les liens avec les formations pré-doctorales, doctorales et post-doctorales, le CS s'est interrogé sur la meilleure stratégie, entre une solution visant à attirer les étudiants à l'Iméra ou au contraire à aller dans les formations proposées.

3.2. Concernant le rapport d'activités scientifiques 2023, Enrico Donaggio commence par remercier Farah Ferraton et Constance Moreteau pour tout le travail mené dans le cadre de sa rédaction et de sa mise en forme. La période qui en fait l'objet va de septembre 2022 jusqu'en septembre 2023.

Enrico Donaggio met en avant les éléments suivants du rapport :

- Au niveau des programmes de l'Iméra :

i) Art & sciences : savoir indisciplinés : le programme est devenu transversal, au sens où chacune des résidences partenariales qui le constitue est désormais lié à l'un des trois autres programmes interdisciplinaires de l'Iméra. Son animation est garantie collectivement par l'ensemble des membres de l'équipe scientifique. L'autre changement majeur est le rehaussement du niveau de corps et l'élargissement du rôle de la coordinatrice scientifique, Constance Moréteau, qui est devenue la

responsable du développement de l'axe arts- sciences de l'Iméra. Ce programme a vu la création d'une nouvelle résidence Citadelle de Marseille/Iméra, rattachée au programme «Utopies nécessaires».

ii) Explorations interdisciplinaires : les nouveautés les plus significatives concernent le lancement du cycle de conférences «Inter-disciplines», une initiative de haut niveau scientifique qui permet finalement à l'Iméra de contribuer à l'offre de formation doctorale d'AMU, et le démarrage d'un atelier de recherche interdisciplinaire et international sur la thématique de la «Santé mentale».

iii) Méditerranée : l'évolution de programme découle de la fin du contrat (janvier 2023) et donc de la collaboration avec l'Iméra de Thierry Fabre, concepteur et animateur de ce programme entre sa création en 2017 et 2022. Il s'en est suivi le recrutement de la nouvelle directrice de ce programme, Marie-Pierre Ulloa, qui a redéfini et a réécrit les contenus du programme, avec cinq nouveaux axes pour les appels à candidatures 2024-25.

iv) Utopies nécessaires : la principale évolution vient de la création de la chaire LEST/CNRS «Mondes du travail », première résidence que le CNRS finance dans un institut d'études avancées français. Par ailleurs, la chaire « Fulbright-Migration Studies » est passée du programme « Utopies nécessaires » au programme « Méditerranée ».

- Au niveau des résidents :

i) Le fait le plus marquant est l'arrivée des trois premiers *Senior Fellows* suite à la labellisation du projet auprès d'A*Midex.

ii) Pour ce qui concerne les *AMU Fellows*, l'année universitaire 2022-23 a connu une augmentation de leur présence à l'Iméra, en passant de deux à quatre.

iii) Les *Fellows* 2022-23 de l'Iméra se sont fortement impliqués dans le CBS (*Community Building Seminar*), et des rencontres organisés en partenariat entre l'Iméra et des acteurs locaux de grande renommée.

iv) Parmi les expérimentations ayant connu un grand succès, il faut souligner la création du « white cube » par deux résidents du programme Arts-Sciences, pensé comme un espace collectif de création, de réflexion et d'exposition (avec de très nombreux visiteurs). Ce nouvel espace permet de se projeter dans l'ouverture en 2026 du « Méridien », qui constituera le troisième bâtiment de l'Iméra sur site avec en rez-de-chaussée trois ateliers et un espace d'exposition pour ses artistes en résidence.

- Au niveau de la dynamique nationale et internationale de l'Iméra :

i) Le nombre et la qualité des candidatures reçues pour l'appel FIAS témoignent d'une visibilité et d'une attractivité grandissantes de l'Iméra au niveau international.

ii) L'Iméra a joué un rôle de pionnier dans l'organisation d'événements scientifiques en collaboration avec d'autres IEA français et européens, au niveau des réseaux RFIEA et Netias.

iii) L'Iméra coordonne un groupe de travail et de réflexion, réunissant différents IEA européens sur la thématique arts-sciences.

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le rapport d'activités scientifiques 2023.

4 - Approbation des comptes de l'exercice 2023

Florence Massina présente tout d'abord le tableau de résultat budgétaire GBCP, qui fait valoir un solde budgétaire déficitaire de 144.092 € pour l'exercice 2023. Il est inférieur de 7,3 k€ à la prévision du BR

2023. Cela provient principalement d'une sous-réalisation des recettes encaissées de 91,8 k€, qui s'explique par le fait que les conventions d'accueil des chercheurs invités se font sur les périodes universitaires engendrant des décalages entre les dépenses et les recettes réalisées sur des exercices différents. D'autre part, une prévision de SCSP, qui avait été faite au BR 2023, ne s'est finalement pas réalisée.

Le taux de réalisation global des AE est de 84%. Les 114,2 k€ d'AE non consommés concernent :

- Pour 93,3 k€ : le fonctionnement, soit un taux de réalisation de 81% ;
- Pour 30,8 k€ : les dépenses de masse salariale, soit un taux de réalisation de 88% ;
- Pour 0,1 k€ : les dépenses d'investissement, soit un taux de réalisation de 99%.

La sous-consommation d'AE concerne principalement les financements : Labex RFIEA+ pour 14 k€, Conseil départemental 13 pour 6 k€, DSG 2022 (Senior Fellows) pour 15 k€.

Au niveau des recettes encaissées, le taux d'exécution 2023 est de 83,6%.

Les recettes sont en sous réalisations de - 91,8 k€ par rapport aux prévisions.

Cela provient d'écarts de réalisation sur certains projets et qui s'explique notamment par un retard dans le versement des sommes dues par les financeurs (AUF, EHESS, Conseil Régional).

La recette prévue de SCSP pour le DSG ne se réalisera pas dans la mesure où il y avait déjà eu une affectation sur 2022 lors de la réception de la subvention.

Emmanuel Girard-Reydet présente le bilan des recettes 2023 en droits constatés de l'Iméra, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des recettes 2023 s'élève à 1.429.206 €.

Les contributions volontaires s'élèvent à 864.501 €, dont :

- 240.000 € d'AMU pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 200.000 € d'AMU pour la prise en charge directe des coûts d'infrastructure (maintenance, fluide, logistique, gardiennage) ;
- 143.255 € d'AMIDEX pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 106.00 € d'AMIDEX pour le financement du programme Méditerranée ;
- 54.727 € d'AMIDEX pour le financement du programme scientifique Iméra 2021-2025 ;
- 74.119 € d'AMIDEX pour le financement du programme SFIAS (Senior Fellows) ;
- 85.000 € du CNRS pour la prise en charge directe de salaires de l'équipe d'encadrement ;
- 14.300 € d'ICI, 14.700 € de Fulbright, 9.000 € de l'ILCB et 29.400 € d'AMSE pour la prise en charge directe des indemnités mensuelles des résidents sélectionnés.

La part de financement apporté par les programmes RFIEA et Labex RFIEA est de 11%, alors que celle apportée par AMU et AMIDEX s'élève à 64%.

Philippe Djambazian, agent comptable de l'Université d'Aix-Marseille, présente ensuite, pour approbation, le bilan comptable 2023.

Pour la partie compte de résultat, les produits s'élèvent à 564.705 € pour un total de charges de 616.081 €, ce qui donne un résultat déficitaire de - 51.376 € sur l'exercice 2023 (contre un bénéfice de 121.412 € en 2022).

La capacité d'autofinancement est de - 45.692 €.

Le fonds de roulement s'élève à 617.056 € en baisse de 53.368 € par rapport à 2022.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2023 s'élève à 476.387 € contre 849.487 € à fin 2022. Cette baisse de trésorerie de 373 k€ s'explique par : i) le prélèvement sur le fond de roulement à hauteur de

53 k€, ii) les décalages d'encaissements de financements de différents financeurs, et surtout iii) le transfert en 2023 sur le BAIM des 225 K€ du Conseil département 13, qui avaient été encaissées en 2022 sur le compte financier de l'Iméra et qui financent des dépenses bâtimementaires pour la création de la maison du Méridien.

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2023.

5 – Résidences 2024-2025

Les 2 appels à candidatures (FIAS et Iméra) ont généré la réception de 250 candidatures, pour une sélection finale de 17 résidents.

Les directeurs de programme présentent à tour de rôle les projets des résidents sélectionnés dans leur programme respectif pour 2024-2025.

5 – Stratégie de communication de l'Iméra

Farah Ferraton, chargée de communication de l'Iméra, présente son travail d'élaboration de la stratégie de communication de l'Iméra pour 2024-2027.

La communication de l'Iméra s'articule autour de quatre axes :

i) La communication publique et institutionnelle, dont l'objectif principal est de valoriser l'excellence académique au sein de l'IEA d'Aix-Marseille Université, et promouvoir l'accueil de scientifiques, chercheurs et artistes aux échelles locales, régionales, nationales et internationales.

ii) La valorisation scientifique, dont l'objectif principal est de valoriser le profil et les travaux des chercheurs en résidence à l'Iméra ainsi que mettre en lumière leurs travaux après leurs périodes de résidence (*alumni*).

iii) La consolidation de partenariats pour la recherche, dont l'objectif principal est de soutenir le plan stratégique de l'Iméra pour élargir le réseau des partenaires financiers à travers des communications ciblés et valorisantes.

iv) La visibilité et le marketing, dont l'objectif principal est de déployer une stratégie de marque forte et pérenne qui construit la confiance en l'Iméra.

Les quatre principes directeurs de cette communication sont :

i) Des procédures claires et des cadres bien définis seront discutés, adoptés et suivis par l'équipe de l'Iméra permettant à chacun de comprendre clairement son rôle dans ce travail de communication conjointe.

ii) Toute la production de l'équipe de communication se basera sur l'analyse du public cible et des tactiques. Nous communiquons en ayant connaissance du public, des canaux les mieux appropriés, etc.

iii) Toutes les communications sont basées sur de la connaissance produite ou en phase de production par les experts en résidence, invités ou anciens. Un prochain chantier sur la médiathèque sera entrepris pour mettre en ligne la liste des vidéos sur demande.

iv) Les connaissances produites et l'excellence scientifique accueillie seront mis en valeur sous beaucoup d'angles et d'outils permettant aux différents publics cibles de s'informer sur l'Iméra.

Les publics cibles primaires sont : les membres fondateurs de l'Iméra, les partenaires et financeurs actuels de l'Iméra, les membres du conseil scientifique et du conseil de gestion, la communauté scientifique d'AMU, les financeurs futurs et mécènes, les chercheurs en résidence, les *alumni*, les futurs candidats, la presse nationale et méditerranéenne, les institutions culturelles et artistiques, les réseaux académiques internationaux et les IEAs.

Les publics cibles secondaires sont : l'administration Française en région, les ministères (ESR, MCC, MAE, etc.), le grand public intéressé par les sciences et le monde de la recherche, la société civile marseillaise, le rectorat et l'enseignement secondaire.

Les tactiques de communication de l'Iméra s'appuient sur :

- i) la communication numérique ;
- ii) l'utilisation optimale du site internet ;
- iii) la combinaison entre valorisation scientifique et visibilité.

Il est précisé que le compte Twitter / X de l'Iméra constitue actuellement notre réseau social le plus fort avec le plus grand nombre de *followers* et qu'il fait valoir une interaction directe avec nos résidents et les *alumni* de l'Iméra. Il a donc été décidé de le conserver le temps de développer l'Instagram (en cours) puis le LinkedIn de l'Iméra.

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité la stratégie de communication 2024-2027 de l'Iméra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Fait à Marseille, le 8 mars 2024.

Denis Bertin
Président du Conseil de gestion